

## Mise à l'enquête complémentaire (C)

### N° CAMAC : 183618

#### A. AVIS D'ENQUETE

Référence communale :

#### Données générales

Compétence M ou ME (\*) : **(ME) Municipale Etat**

1. Commune (\*) : Gimel
2. Lieu-dit :  
et/ou adresse (\*) : chemin des Sept Fontaines 3
3. Coordonnées (E / N) (\*) : 2513178 / 1151705 (coordonnées moyennes de l'ouvrage, par exemple: 2549170 / 1161250)
4. No de parcelles (\*) : 57
5. No ECA : 91
6. Note recen. architectural : 4

#### Acteurs (si plusieurs, ajouter en page n° 14)

##### 7. Propriétaire (\*) :

NOM, prénom : BIGNENS XAVIER Raison sociale :

Adresse : Rte de Bauloz 39 Tél. :

No postal / localité : 1188 GIMEL Fax :

##### Promettant acquéreur :

NOM, prénom : Raison sociale :

Adresse : Tél. :

No postal / localité : Fax :

##### Droit distinct et permanent :

NOM, prénom : Raison sociale :

Adresse : Tél. :

No postal / localité : Fax :

##### 8. Auteur des plans (\*) (personne physique selon art. 72 RATC)

Projet nécessitant :  Architecte  Ingénieur  Exception art. 106 LATC

NOM, prénom : CINTAS BERNARD N° reg. mandataire : 2661

Profession : Architecte

Raison sociale : LIGNE B ARCHITECTURE Email : contact@lecoultre-architecte.ch

Adresse : 35 Ch. de la Vuarpillière Tél. :

No postal / localité : 1260 NYON Fax :

##### 9. Nature des travaux principale (\*) : (une seule coche possible)

Adjonction  Agrandissement  Changement / nouvelle destination des locaux

Construction nouvelle  Démolition partielle  Démolition totale

Reconstruction après démolition  Reconstruction après incendie  Rénovation totale

Transformation

##### 10. Description de l'ouvrage (\*) :

Changement d'affectation d'une pièce au Rez en local de vente

##### 11. Demande de dérogation : (à quel article avec mention du motif et de la base légale d'octroi)

## Particularités

12. Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102.1 et 102.2) (\*) :  Oui  Non
- 12 A) L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DINF/MS)
- 12 B) L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection
- 13 A) Le projet implique un défrichement de \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> (cocher aussi la question N° 105)
- 13 B) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
- 13 C) Le projet implique une atteinte à un biotope (voir aussi la question N° 107)
14. Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit (voir la question N° 38)  I  II  III  IV
15. Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)
16. Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC : 167536 N° FAO
17. Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (\*) :  Oui  Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 26 JAN. 2019 au 24 FEV. 2019

## BLOC-NOTES

1. Mandataire :
2. Commune :
3. CAMAC :

## SIGNATURES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date : Nyon, le 12.12.2018

Propriétaire(s) : 

Prom. acquéreur(s) :

Droit distinct - permanent :

Auteur des plans :

**LIGNE B.**  
ARCHITECTURE

Chemin de la Vuarpillière 35 1260 NYON  
Tél. 021 825 30 30 contact@ligne-b.ch

### Destinataire des factures (\*) (publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton)

Une fois la facture envoyée, une taxe de 30.-- Fr. sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures.

Nom (*) :	BIGNENS	Prénom :	XAVIER
Raison sociale :		Tél. :	
Adresse (*) :	Rte de Bauloz 39	Fax :	
N° postal (*) :	1188	Localité (*) :	GIMEL

Lieu, date et signature (\*) : Nyon, le 12.12.2018 

Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, promettant-acquéreur, bénéficiaire d'un DDP ou l'auteur des plans. Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quel que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune. Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

### EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du **26 JAN. 2019** au **24 FEV. 2019**

Conformément à l'art. 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le :

Responsable du dossier (\*) : **L. THALTIANN**

Tél. (\*) **0218280080** Fax : **1**

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Sceau et signatures :

### Publication de l'avis d'enquête

- Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés)
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu à son secrétariat le dossier complet au plus tard le mercredi précédent à 17h00 ou au plus tard le jeudi à 16h00 pour le dossier informatique
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu à son secrétariat le dossier complet au plus tard le lundi précédent à 17h00 ou au plus tard le mardi à 16h00 pour le dossier informatique

DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS (sauf publications spéciales)

### Résultat de l'enquête publique

Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact !

DIRH CAMAC

Pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70.21, fax 021/316.71.59, email [info.camac@vd.ch](mailto:info.camac@vd.ch)

